

Bienvenue au CFA

Politique Accessibilité Trans-Faire Formation

2024



Sommaire

- 1. Notre engagement**
- 2. Les missions principales de la référente Handicap**
- 3. Le parcours d'accompagnement en formation**
- 4. L'accompagnement de l'alternance en entreprise**
- 5. Veille et sensibilisation des équipes au handicap**
- 6. Le réseau de partenaires en IDF**
- 7. La démarche de progrès RHF**

Notre engagement

Dans le respect de la **loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap et de **la loi du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir professionnel

TRANS-FAIRE FORMATION s'engage dans une politique d'accueil et d'accessibilité

Pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours : de l'inscription jusqu'à la certification pour favoriser l'insertion dans l'emploi



Les missions principales de la Référente Handicap

1
Identifie les
difficultés



2
Sécurisation
des parcours



3
Mesures
de
compensation



4
Se déplace en
structure



Cécile Karafka

Conseillère en insertion professionnelle
Référente handicap

c.karafka@trans-faire.fr

07 67 83 35 07

Ma mission est de faciliter votre parcours de formation et est toujours réalisée dans un cadre de confidentialité
N'hésitez pas à me contacter



Le parcours d'accompagnement

Accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap tout au long du parcours

En amont du parcours

- **Inform**er sur les [conditions d'intégration en formation et les possibilités d'aménagements](#)
- **Rencontre avec la référente Handicap : examiner et évaluer les modalités de compensation** en formation et en entreprise
- **Recherche des financements éventuels** pour répondre aux besoins de compensation identifiés

Aménagement pendant le parcours

- **Aménager un parcours individualisé** en mobilisant les parties prenantes
- **Assurer l'accueil et le suivi** de la personne handicapée au sein de la formation
- **Mobiliser les équipes pédagogiques** pour aménager des activités adaptées à la situation de la personne handicapée en centre de formation et en entreprise

Après le parcours

- **Préparer la fin et la suite du parcours** avec les structures compétentes

L'accompagnement de l'alternance en entreprise



- La référente handicap et le coordinateur pédagogique assure un **accompagnement renforcé** de la période de formation en entreprise
- La référente handicap s'assure que **l'entreprise permet un accueil adapté** de la personne en situation de handicap tout au long du parcours (visite réalisée en entreprise)
- **Sensibiliser/informer les tuteurs** et entreprises au sujet du handicap pour lever les freins constitués par les représentations du handicap

Veille et sensibilisation des équipes au handicap

- **Veiller et recenser les ressources disponibles**
- **Organiser et partager les informations** nécessaires à la politique d'inclusion du public handicapé au sein du centre de formation
- **Concevoir des outils de communication simples** à l'aide de documents adaptés ou à partir de documents élaborés et mis à disposition par d'autres
- **Sensibiliser régulièrement les équipes pédagogiques** (formation, réflexions collectives sur des situations particulières...)



Le réseau de partenaires en IDF



DRAJES Ile-de-France - Pôle Formation Certification
6/8 rue Eugène Oudiné CS 81360 75634 PARIS Cedex 13
drajes-idf-fc@region-academique-idf.fr
catherine.cretinoir@region-academique-idf.fr



Les contacts des MDPH franciliennes

MDPH Paris	01 53 32 39 39	contact@mdph.paris.fr
MDPH Seine et Marne	01 64 19 11 40	http://www.mdph77.fr/
MDPH Yvelines	08 01 80 11 00	autonomie78@yvelines.fr
MDPH Essonne	01 60 76 11 00	mdphe@cd-essonne.fr
MDPH Hauts-de-Seine	01 41 91 92 50	mdph@mdph92.fr
MDPH Seine-Saint-Denis	01 43 93 86 86	info@place-handicap.fr
MDPH Val-de-Marne	01 43 99 79 00	mdph94@valdemarne.fr
MDPH Val-d'Oise	01 34 25 16 50	maisonduhandicap@valdoise.fr



Contact - Délégation Régionale AGEFIPH IDF
24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad -
Immeuble Le Baudran
94110 Arcueil
Bastien GIESBERGER
M'Ballo SECK
rhf-idf@agefiph.asso.fr

La démarche de progrès



**Ressource Handicap
Formation**

Depuis avril 2024, nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue de mon accessibilité

- 1. Rejoindre une communauté**
- 2. S'engager et structurer notre démarche**
 - Constituer un groupe Accessibilité
 - Signer une charte d'engagement
- 3. Réaliser l'état des lieux de notre accessibilité**
- 4. Identifier des axes de progrès**
- 5. Mesurer nos progrès et les partager**
- 6. Communiquer sur nos bonnes pratiques et notre engagement**

Une démarche en 6 étapes proposée par l'AGEFIPH pour progresser sur notre accessibilité



**TRANS-
-FAIRE**
FORMATION